



Indigenous education, | L'éducation des autochtones
Canada's future. | L'avenir du Canada.

Soutien par les pairs : *Mentorat des enseignants* **Aperçu du programme**

Soutien par les pairs est un programme de mentorat et de coaching pour les enseignants des élèves autochtones. Indspire jumelle les enseignants de tout le Canada en fonction de leurs objectifs d'apprentissage professionnel et fournit un soutien en ligne à cette communauté d'apprentissage grâce à des webinaires, des forums de discussion et d'autres outils de développement professionnel.

Qui peut être mentor?

Un mentor est un enseignant enthousiaste, prêt à fournir un soutien et des conseils en vue de contribuer à la croissance professionnelle et au développement d'un autre enseignant dans le but d'améliorer les résultats scolaires des élèves. Les mentors inspirent leurs mentorés et facilitent leur développement scolaire, éducatif et professionnel. Les mentors sont très versés en leadership, enseignement, stratégies d'apprentissage, élaboration de programmes, programmes d'études, culture locale, langue, traditions et environnements d'apprentissage des élèves autochtones, tant en milieu rural qu'urbain. Une possibilité de collaboration naît grâce à la relation qui se développe entre mentor et mentoré.

Les mentors offrent :

Support : ils encouragent la croissance et la réussite, en offrant des stratégies pédagogiques créatives prenant en charge les enseignants pour qu'ils fassent le meilleur travail possible avec leurs élèves autochtones.

Information : ils partagent leurs connaissances, leur expérience et leur sagesse. Écoutent et offrent des conseils, des ressources et des commentaires constructifs (devraient avoir/s'efforcer d'établir des connaissances de base sur les principes d'apprentissage autochtones du savoir, de l'être, de l'enseigner et de l'apprendre).

Contacts : ils stimulent la curiosité et renforcent la confiance en présentant de nouvelles idées, occasions, pratiques réussies et défis.

Définition d'objectifs : ils guident les mentorés pour qu'ils atteignent leurs objectifs en matière de réussite des élèves.

Modèles de rôle : ils partagent des histoires de réussite et deviennent des modèles de rôle pour leurs mentorés.

Voici quelques critères pour la participation au programme en tant que mentor :

1. Avoir un minimum de cinq ans d'enseignement dans le milieu de l'éducation autochtone;
2. Posséder une solide compréhension du mentorat pour améliorer le développement professionnel;
3. Disposer d'un répertoire de stratégies visant à améliorer le rendement des élèves;
4. Avoir obtenu des résultats positifs pour les élèves autochtones; et
5. Être enthousiaste et avoir une attitude positive envers l'éducation autochtone.

Qui peut être mentoré?

Que vous soyez débutant, à mi-carrière, ou que vous vous lanciez dans un nouveau parcours d'apprentissage, être mentoré est un excellent moyen d'améliorer votre engagement à l'égard de l'éducation et de la croissance professionnelle. Les relations développées avec votre mentor deviennent des canaux favorisant le changement et des occasions, dans le but ultime de faciliter la réussite des élèves.

Les mentorés peuvent correspondre à l'une des définitions suivantes :

1. Étudiants dans un programme de baccalauréat en éducation;
2. Enseignants émergents;
3. Enseignants dans un nouveau niveau d'enseignement, communauté ou poste; ou
4. Enseignants qui cherchent des ressources autochtones ou des façons d'inclure les connaissances autochtones et la culture dans leur classe.

L'ascendance autochtone n'est pas une exigence, c'est un atout aussi bien pour les mentors que pour les mentorés; les partenaires en éducation autochtone sont invités à participer.

Processus d'inscription

Alors que le programme se déroule chaque année de septembre à mai, les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année. Le processus est le suivant :

1. Remplir et soumettre le formulaire de demande d'inscription ([visiter indspire.ca/mentorat](http://visiter.indspire.ca/mentorat)).
2. Entretien d'admission : les candidats seront contactés pour une conversation téléphonique de 10 minutes comprenant une série de questions destinées à faciliter le processus de jumelage. Les questions prendront en considération les préférences en matière de personnalité et de traits, l'expérience du mentor et les besoins spécifiques du mentoré.
3. Vérification du casier judiciaire : le casier judiciaire de tous les participants doit être vérifié par la police;
4. Contrat : les mentors sont tenus de signer un contrat pour la durée du programme de mentorat.

Processus de jumelage

En utilisant les informations recueillies par le biais du formulaire d'inscription et des entretiens d'admission, Indspire prend en considération les aspects suivants lors du jumelage des enseignants :

1. Objectifs d'apprentissage professionnel;
2. Région;
3. Thèmes; et
4. Niveau d'enseignement.

Il est très important de répondre à toutes les questions du formulaire d'inscription pour assurer un jumelage approprié.

Processus du programme

Le programme exige que les mentors et les mentorés suivent les étapes ci-dessous, qui ont été développées par Indspire pour faciliter la réussite d'une relation de collaboration positive :

1. **Bâtir une relation** : l'introduction des mentors et des mentorés sera faite par courriel. Le mentor doit prendre contact avec le mentoré dans le mois suivant la réception de ce courriel.
2. **Lire le guide du programme** : il contient toutes les informations nécessaires pour guider un parcours d'apprentissage collaboratif et établir une relation d'apprentissage positive.
3. **S'inscrire** : créer un compte auprès de *l'Institut M à 12^e* (visiter indspire.ca/institut), une communauté d'apprentissage professionnel qui offre aux enseignants des élèves autochtones des programmes, des informations et des outils pour améliorer les résultats scolaires et les taux d'achèvement des élèves de l'école secondaire.
4. **Rencontre mensuelle** : communiquer et collaborer au moins une fois par mois, que ce soit par téléphone, Skype, en personne, etc. Choisir des dates et des heures précises pour cette rencontre.
5. **Regarder les webinaires** : les mentors et les mentorés doivent obligatoirement regarder le webinaire d'orientation sur le site Web d'Indspire et sont tenus de participer à au moins deux autres webinaires mensuels de développement professionnel au cours du programme.
6. **Rester en contact** : la coordonnatrice du programme contactera les mentors et les mentorés 2 à 3 fois au cours de l'année pour prendre de leurs nouvelles.
7. **Rejumelage** : parfois, les personnalités peuvent ne pas être compatibles. Si l'une des parties pense que le jumelage ne fonctionne pas bien, elle doit en parler à la coordonnatrice du programme dans les plus brefs délais. Nous ferons tout notre possible pour répondre à ces préoccupations et/ou trouver une personne plus appropriée.
8. **Remplir les formulaires d'enquête** : les mentors/mentorés devront remplir trois formulaires d'enquête en ligne au cours de l'année : 1. orientation et définition d'objectifs; 2. commentaires sur les webinaires et 3. commentaires sur le programme.
9. **Certificat d'achèvement** : les mentors et les mentorés recevront un certificat d'achèvement à la fin du programme d'une année. Après avoir complété chacune des trois enquêtes, les mentors recevront des honoraires de 200 \$ pour développement professionnel qu'ils pourront utiliser à leur guise (600 \$ au total). Les mentorés sont inscrits au tirage au sort d'un prix qui aura lieu à la fin du programme.

Contacts :

indspire.ca/mentorat | peersupport@indspire.ca | 1.855.INDSPIRE (463.7747) poste 020